

www.captieux.fr

Mail : contact@captieux.fr

CONVENTION D'UTILISATION DU MATERIEL FESTIF

TABLES ET CHAISES

#####»

REGLEMENT GENERAL		EMPRUNTEUR :
Nombre	20 tables 128 chaises	Tables Chaises
Secteur d'utilisation	Les chaises et tables seront utilisées uniquement sur le territoire cantonal	Lieu d'utilisation :
Emprunteurs	Communes, associations et particuliers du territoire cantonal	Coordonnées de l'emprunteur :
Stockage	Les chaises et les tables sont stockées dans les hangars municipaux de CAPTIEUX	
Réservations	Elles sont effectuées auprès de la Mairie de CAPTIEUX, au moins 2 mois avant la manifestation (05.56.65.60.31) et confirmées par courrier	Réservées le : Date d'utilisation :
Chargement et déchargement	Assuré uniquement par l'emprunteur et en présence du responsable désigné par la commune de CAPTIEUX	Jour et heure de retrait Jour et heure de remise
Transport	Le transport peut être assuré par la commune. Un forfait de 30 € sera demandé dans le cas où les tables et chaises sont louées sans autre matériel festif.	Caution de 100 €

